



7 rue de Madrid 75008 PARIS - Tél : 01.44.90.17.10 - Fax : 01.44.70.01.64



## Groupe d'Avocats pour l'informatique LA LETTRE D'INFORMATION

Bertrand de Gérando

Octobre 2008

### CLIOR Open

La solution de gestion efficace des cabinets d'avocats

### Ateliers de formation :

(offerts pour membres du GEAI)

Lieux :

#### MONTPELLIER :

Parc Méditerranée  
34470 PEROLS

#### PARIS :

1 rue Eugène & Armand Peugeot  
92500 RUEIL MALMAISON

#### Vendredi 7 novembre 2008

Gestion des documents (Textes automatisés/matrices, Parapheur, Intégration de documents et fichiers externes, Gestion des emails, GED, ...) - Nouveautés V11

#### Vendredi 5 décembre 2008

Présentation de la version V11 - Gestion de l'agenda (Emploi du temps, prise de rendez-vous, gestion de la mise en état) - Alertes et tâches - Nouveautés V11

#### Vendredi 9 janvier 2009

Gestion financière : Statistiques (État de gestion, état de Synthèse) - Facturation (éléments de facturation et alertes, factures provisions, factures détaillées et récapitulatives, état de frais) - Relances de facture.

[www.geai.com.fr](http://www.geai.com.fr) > Les formations

### RPVA (e-barreau) et CLIOR Open

Lamy Solutions de Gestion a signé avec le CNB un "Contrat Editeur" lui ouvrant l'accès aux outils permettant l'intégration de la plateforme e-barreau avec ses logiciels de gestion.

La mise en œuvre effective de l'interface e-barreau avec CLIOR Open reste prévue pour la fin 2008.

**L S G**  
LAMY SOLUTIONS DE GESTION

 Wolters Kluwer  
France

## Bon vent au nouveau Président !

Chers Amis,

Le Conseil d'Administration du GEAI du 20 juin 2008 a porté, à l'unanimité de ses membres, **Olivier BOURU** à la Présidence du GEAI.

Nous avons prévu cette passation de témoin qui va permettre d'apporter encore un nouvel élan au GEAI et me permettre aussi de prendre d'autres responsabilités.

Olivier va devoir en effet mener à bien la fusion programmée du GEAI avec le Club des utilisateurs CICERON, la participation active du GEAI au projet ELSA de Wolters Kluwer dont le développement EUROPEEN et en partenariat avec MICROSOFT sont les garanties de son adaptation aux enjeux futurs de nos Cabinets et à notre environnement, et organiser un premier Grand Séminaire avec les utilisateurs réunissant CLIOR, CICERON et peut-être HELIASTE.

Olivier sait pouvoir compter sur moi et le Conseil d'Administration du GEAI qui doit se voir renforcé de cinq membres supplémentaires, dont bien évidemment des membres actuels du Club des utilisateurs CICERON.

Le GEAI devient désormais la plus grande organisation d'avocats autour de la formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Faites le savoir autour de vous et parrainez de nouveaux membres !

Le partenariat avec Wolters Kluwer permet en effet aux adhérents du GEAI de bénéficier de conditions tarifaires très avantageuses sur tous les services et produits de notre partenaire (extraits de la convention de partenariat du 5 octobre 2007 sur notre site : [www.geai.com.fr](http://www.geai.com.fr)).

Ce partenariat, vous le savez, permet également au GEAI de financer nos actions de formation et une partie de notre séminaire annuel.

Vous trouverez en annexe de la présente newsletter un bulletin d'adhésion au GEAI pour que d'autres utilisateurs nous rejoignent.

L'aventure continue, bon vent à Olivier !

Amitiés.  
Bertrand

### ÉVÈNEMENTS

#### ■ séminaire à Rome en mars dernier : des interventions de qualité

Mentions spéciales pour :

• **François Xavier MATTEOLI**, avocat et Président de la Commission « Règles et Usages » du CNB qui nous a efficacement exposé les règles à respecter dans notre pratique quotidienne des envois dématérialisés (courriers, pièces, signature électronique...), dans l'information que nous pouvons mettre en ligne, dans la réalisation de notre site Internet, de nos blogs, etc...

• **Jean GASNAULT**, Président de Juriconnexion et Responsable de la Documentation chez GIDE qui nous a, avec passion, fait partager son expérience de la gestion de la documentation et du traitement de l'information en générale, nous apportant quelques idées ou solutions quant à la gestion de nos veilles juridiques en ligne (fil RSS, sites internet, annuaires...) ;

• **Thierry WICKERS**, avocat et Vice Président du CNB pour ses explications claires et précises sur le RPVA (Réseau Privé Virtuel Avocats) et le RPVJ (Réseau Privé Virtuel Judiciaire), son fonctionnement, son avenir, ne laissant aucun doute sur la nécessité pour tous les Cabinets d'Avocats et les Barreaux de s'y investir pour enfin faire évoluer de manière efficace la procédure numérique qui n'est plus seulement un projet mais une vraie réalité (à la date du Séminaire déjà 40 conventions avaient été signées avec les Juridictions!) »

Qu'ils soient ici remerciés chaleureusement de leur présence et de la qualité de leurs interventions.